

Update

Actualités pour les assurés Sympany



CONSEIL
SANTÉ

Atchoum!

Le rhume des foins est l'allergie la plus fréquente

Il est causé par le pollen des plantes. En cas de contact, le système immunitaire forme des anticorps qui provoquent la libération d'histamine. Il en résulte des réactions, tels que le larmoiement, les éternuements, l'écoulement nasal ou un nez bouché.

S'aider soi-même: c'est facile

Lorsque les manifestations du rhume des foins sont bénignes, il est facile d'en atténuer les désagréments: évitez si possible de sortir les jours secs et venteux. Fermez les fenêtres. Se laver les cheveux avant de se coucher peut être utile tout comme le rinçage du nez avec une solution saline stérile. Des gouttes pour les yeux peuvent également soulager.

Consultez votre médecin en cas de besoin

Lorsque les symptômes sont plus importants et ne peuvent pas être atténués par les mesures évoquées, vous devriez consulter un médecin. Notez par avance les réactions constatées et leur occurrence. Des tests cutanés et sanguins ne sont pas toujours requis. Un traitement à base de comprimés d'antihistaminiques apporte généralement un soulagement. Il en existe également une variante phytothérapeutique, combinée avec des gouttes ou des sprays pour le nez et les yeux. Aujourd'hui, on ne recourt pratiquement plus aux piqûres de cortisone.

Les personnes asthmatiques ou présentant également des symptômes en hiver devraient dans tous les cas consulter un médecin. Il s'agit alors de déterminer les déclencheurs et les traitements individuels. Une immunothérapie est éventuellement indiquée. Le déclencheur est alors injecté ou administré par voie orale avec un dosage croissant jusqu'à ce que le système immunitaire ne réagisse plus ou moins.



Thomas Grüninger

Dr. méd., a rédigé ce conseil pour vous. Il est spécialiste en médecine interne et tropicale. Il pratique depuis plus de 25 ans dans les cabinets de groupe centramed à Bâle.



Orientation clients et innovation

Sympany a clôturé l'exercice 2016 avec succès.

Sympany a enregistré une forte croissance du nombre d'assurés autant que du volume des primes. Les clients profitent de ce bon résultat grâce à la participation aux excédents.
p. 2

Sur la bonne route

Vous pouvez également assurer votre véhicule chez Sympany.

Sympany offre plus que des assurances-maladie: les assurances véhicule à moteur car et moto vous couvrent en cas de dommages aux voitures et aux motocycles. Avantage supplémentaire: vous bénéficiez d'un rabais combiné.
p. 5



Du plaisir pour les jeunes

Les enfants et les jeunes assurés profitent de différents avantages.

Accéder à plus de 90 piscines en plein air, s'entraîner au football au Kids Camp du FC Bâle, découvrir l'univers de l'hôpital en dessinant. Les enfants et les jeunes assurés profitent d'offres de loisirs gratuites chez Sympany.
p. 7





Croissance grâce à l'orientation clients et à l'innovation

Sympany a clôturé l'exercice 2016 avec succès

L'an dernier, nous avons enregistré une forte croissance du nombre d'assurés autant que du volume des primes. Cette évolution positive s'explique par de nouveaux produits et prestations attrayants. L'acquisition de la caisse maladie Kolping SA a aussi contribué à ce succès.

Sympany est la première et l'unique assurance-maladie suisse à avoir versé en 2016 des excédents dans le cadre de l'assurance complémentaire, mais aussi de l'assurance de base.

Gros plan sur les besoins de la clientèle

Sympany souhaite simplifier la vie de ses assurés. Nous basons donc systématiquement notre réflexion et notre action sur leurs besoins. Ainsi, en 2016, nous avons introduit casamed pharm, un nouveau modèle simple de managed care. Ce modèle doit contribuer à diminuer des coûts dans le domaine de la santé et offre un rabais de prime intéressant aux assurés. Lorsqu'ils ont des problèmes de santé, les clients

peuvent se rendre à la pharmacie. Comme alternative, ils peuvent demander conseil par téléphone. Les assurés bénéficient ainsi d'une assistance et de conseils médicaux 24 heures sur 24, sans temps d'attente.

L'an dernier, nous avons en outre renforcé notre présence en ligne. Après le lancement de l'appli Sympany en 2014, qui a constitué une première étape importante, l'automne dernier, nous avons mis en ligne notre nouveau site Internet avec un calculateur de primes simple.

Chers clients, nous tenons à vous adresser nos plus vifs remerciements pour la confiance dont vous témoignez à Sympany. Nous sommes heureux de rester un partenaire d'assurance fiable à vos côtés.



Détails concernant le résultat annuel de Sympany
www.sympany.ch/rapport-annuel

En votre faveur

Une fois de plus, les assurés de Sympany bénéficient d'un remboursement

Grâce à la participation aux excédents, Sympany respecte sa promesse d'être un partenaire d'assurance loyal. Nous pouvons ainsi rembourser les excédents imprévus directement à nos clients. En 2016, Sympany a été en mesure de constituer des provisions de CHF 9.4 millions pour le versement des excédents.

Des excédents sont dégagés lorsque les coûts des soins médicaux sont nettement inférieurs à ceux escomptés lors de la fixation des primes. Ils ne sont pas prévisibles. Car malgré tout le soin apporté au calcul des primes et à l'approbation des primes par les autorités, les frais médicaux sont difficiles à déterminer d'avance avec précision.

Premier versement dans l'assurance de base

En 2016, Sympany fut la première et l'unique assurance en Suisse à verser des excédents dans l'assurance de base. La nouvelle loi sur la surveillance de l'assurance-maladie (LSAMal), entrée en vigueur en janvier 2016, l'autorise expressément. Nos assurés des cantons d'Argovie, de Fribourg et de Schaffhouse en ont profité.

Cette année, nos clientes et clients dans les régions de primes Bâle-Campagne et Bâle-Ville bénéficieront d'un remboursement.

Dès 2013, Sympany avait prévu une participation aux excédents dans l'assurance de base. Mais l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en avait interdit le versement. En janvier 2017, le Tribunal fédéral a décidé que la base légale faisait défaut à l'époque et que l'interdiction de versement était fondée. Aussi Sympany accueille-t-elle le fait que la nouvelle LSAMal autorise désormais explicitement le versement des excédents dans l'assurance de base.

Des remboursements dans les assurances complémentaires aussi

En 2017, Sympany versera des excédents dans les assurances complémentaires pour la quatrième fois consécutive. Cette année, les assurés au bénéfice de hospita générale, confort, demi-privée, privée ou globale profiteront d'un versement.

Sous réserve de l'approbation par les autorités, Sympany versera les excédents en juin. Tous les bénéficiaires, à savoir 67% des assurés, recevront alors une information et le virement correspondant.



À vos côtés

protect protège vos droits dans le domaine de la santé

Tout le monde peut être victime d'un accident de la circulation. Fort heureusement, il ne s'agit généralement que de dommages matériels. Mais les conséquences peuvent être graves en cas de lésions corporelles. Surtout en cas de problèmes de santé persistants ou permanents, la question se pose, quelle assurance sociale prendra en charge quelles prestations. L'assurance-accidents est-elle compétente ou est-ce plutôt l'assurance-maladie, voire l'assurance-invalidité? Les clarifications prennent beaucoup de temps et débouchent parfois sur un litige.

Une assistance compétente

Grâce à l'assurance de protection juridique en matière de santé protect, vous avez droit à une assistance compétente pour tout contentieux ou question juridique

en relation avec une atteinte à la santé. Que la cause en soit un accident ou la conséquence d'une maladie. Cette assurance de protection juridique prend en charge les coûts d'un avocat spécialisé, des expertises ainsi que des frais de justice et de procédure. Sur demande, les indemnités à la partie adverse peuvent également être incluses.

La prestation est fournie par Coop Protection juridique, classée première dans l'enquête de «K-Tipp» l'an dernier. Les assurés de Sympany peuvent souscrire protect dès CHF 1.50 par mois.



Sur la bonne route

Vous pouvez également assurer votre véhicule chez Sympany

Qu'il s'agisse d'un accident, d'un dommage causé par les fouines, d'un incendie ou d'un vol – les assurances véhicule à moteur car et moto vous offrent une protection optimale en cas de sinistres aux voitures et aux motos, mais elles couvrent aussi les dommages aux personnes.

En cas de sinistre, vous pouvez choisir vous-même le garage chargé des réparations. En cas d'accidents et de pannes en Suisse, vous disposez d'une assistance dépannage gratuite, 24 heures sur 24. Vous bénéficierez d'un rabais de prime pour les véhicules les moins polluants.

Selon vos besoins

Autant car que moto s'adaptent à vos besoins. Vous pouvez par exemple choisir la franchise. Une protection du bonus à tous les niveaux de primes est également possible. Vous pouvez en outre étendre l'assistance dépannage 24 heures sur 24 à l'Europe.

Les deux assurances véhicule à moteur sont disponibles dans les variantes standard et premium. standard est une solution complète et avantagée. Avec la couverture premium, vous bénéficiez de prestations supplémentaires, telles que la couverture illimitée des dommages au véhicule parké ou la garantie du prix d'achat.

Sympany – également pour votre domicile

Personne n'est à l'abri d'un vol, d'un cambriolage ou d'un incendie. L'assurance ménage home couvre au moins les dégâts matériels au cas où. home prend également en charge les sinistres résultant d'événements naturels, tels que les crues ou les séismes. La responsabilité civile est incluse dans la variante premium avec une couverture de CHF 3 millions ou CHF 5 millions. Sur demande, la couverture peut également être relevée à CHF 10 millions.

Avantage supplémentaire: comme vous avez déjà souscrit une assurance auprès de Sympany, nous vous accordons un rabais combiné pouvant atteindre 10%.



Votre opinion est importante pour nous

Sympany souhaite vous simplifier la vie

Sympany entend également satisfaire à son exigence d'être une assurance simple dans la communication avec ses assurés. Afin de vérifier dans quelle mesure nous satisfaisons à notre exigence, nous organisons des sondages mensuels depuis le printemps 2016. Les clients nous indiquent dans quelle mesure leur expérience de notre société est «simple». Le terme «simple» se rapporte dans ce cas à la précision et à la compréhensibilité de la communication de Sympany et au règlement des requêtes dans une optique de recherche de solutions. Suite aux feedbacks, nous avons par exemple remanié ces derniers mois différents documents clients. Nous améliorons actuellement des procédures et des processus de

réponse. Nous relevons aussi régulièrement les suggestions et les remarques formulées dans les réponses et les intégrons dans notre travail quotidien.

L'enquête continue

En 2016, Sympany a interrogé plus de 8'000 clients par e-mail. Le taux de retour était de plus de 25%, une valeur élevée qui nous réjouit tout particulièrement. Les enquêtes se poursuivront cette année. Participez lorsque vous recevez un e-mail accompagné de notre questionnaire! Votre avis nous indique de quelle manière vous percevez notre communication. Et il nous aide à optimiser nos processus.

Du plaisir pour les jeunes

Natation, football, dessin: les enfants et les jeunes assurés profitent de différents avantages chez Sympany



En été, l'heure est à la baignade. La natation est un sport populaire qui permet de se rafraîchir les jours de canicule. Il n'est pas nécessaire de se rendre jusqu'à la mer pour nager. Dès la mi-mai, de nombreuses piscines en plein air ouvrent leurs portes et invitent à la natation et à la convivialité. Les horaires d'ouverture étendus leur permettent de vous accueillir même en dehors des heures d'école ou de travail.

Grâce à l'opération «Gratuitement aux bains», les assurés de Sympany, âgés de 25 ans au plus et au bénéfice d'une assurance de base ainsi que d'une assurance ambulatoire et complémentaire d'hospitalisation de Sympany, peuvent se baigner gratuitement dans plus de 90 piscines en plein air. Ceux qui ne disposent pas encore de cette solution d'assurance et qui la souscrivent maintenant peuvent immédiatement profiter de cette offre.

Plus d'informations:
www.sympany.ch/piscine



Le FC Bâle organise des Kids Camps pour les enfants de 6 à 13 ans. Des entraîneurs chevronnés dirigent les camps et les vedettes du FCB viennent en visite: un rêve pour les enfants passionnés de football. Sympany soutient ces camps et tire par ailleurs six places au sort.

Participez maintenant et gagnez:
www.sympany.ch/kidscamp



Grâce au livre de coloriage «Je vais à l'hôpital», les enfants découvrent l'hôpital et différents traitements médicaux sous un angle ludique. Le livre de coloriage est édité par l'association Kind und Spital. Elle s'engage pour la défense des droits des enfants dans le système de santé.

Vous pouvez commander le livre de coloriage gratuitement chez Sympany:
www.sympany.ch/colorier